L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er JUILLET 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour l'heure et les détails, voir aux annonces

[illegible]

ATTENTION!

[illegible]

Les Serments.

Le serment politique, vestige des temps féodaux, est essentiellement contraire à l'esprit des institutions républicaines, tel du moins que cet esprit doit être compris dans les idées modernes. Dans une république basée sur le suffrage universel, la souveraineté réside chez tous les citoyens, et tout serment qui tend à lier la [illegible] à exclure un certain nombre d'entre eux de l'exercice des droits politiques est une atteinte à la souveraineté du peuple, une véritable pétition de principes. Mais les républiques modernes ne sont pas beaucoup plus libérales que les républiques anciennes, et l'ostracisme politique est encore aujourd'hui une arme à l'usage des partis, comme il l'était chez les Athéniens. Et ce sont presque toujours les partis qui prétendent les doctrines les plus tranchées qui se montrent les plus intolérants et les plus exclusifs dans la pratique.

C'est ainsi que nous voyons aujourd'hui ce parti radical, adorateur de la forme républicaine par excellence, partisans fanatiques du suffrage universel, substituer la force des baïonnettes à la volonté populaire, remplacer le gouvernement du peuple par le gouvernement d'une clique, et frapper de proscription politique des millions de citoyens. Jamais le fanatisme politique ne poussa plus loin la contradiction, et jamais aucun hypocrite ne fut plus mal déguisé.

Quand le Congrès des Etats-Unis s'assembla en décembre 1865, pour la première fois après la fin de la guerre, un subalterne, un simple greffier, put refuser aux représentants élus par les Etats du Sud le certificat qui devait leur donner accès aux premières délibérations de la Chambre, de sorte que les radicaux, restés maîtres du terrain, formèrent complètement le portrait à leurs collègues du Sud, bien que ceux-ci eussent été munis des mêmes pouvoirs que les envoyés de la Nouvelle-Angleterre. Le Sénat, [illegible] organisé, refusa également de reconnaître les titres des sénateurs du Sud. Ils [illegible] de fermer les portes du Congrès aux mandataires de près d'une moitié de l'Union, les radicaux cherchèrent à exclure de leurs siéges quelques-uns des membres siégeant au Congrès, en prescrivant un serment spécial que beaucoup de citoyens du Nord ne pouvaient prêter. C'était limiter par là le choix des électeurs et restreindre la souveraineté de ceux-ci. Ce serment d'épreuve fut prescrit pour tous les emplois publics de façon à en exclure même ceux qui n'auraient [illegible] avec la rébellion.

Lorsque le Congrès s'avisa de vouloir reconstruire l'Union, il compris que ce serment d'épreuve ne pouvait être prescrit comme condition électorale, parce que cela équivaudrait à la proscription en masse de toutes les populations blanches du Sud, il rédigea donc un serment moins strict dont nous avons plusieurs fois reproduit le texte.

Mais pour assurer la radicalisation des Etats du Sud, la section 5 de la première loi de reconstruction décida que jusqu'à ce que la reconstruction fût complète, tous les gouvernements au Sud seraient considérés comme provisoires et que nul ne serait éligible à un emploi sous ces gouvernements provisoires s'il rentrait dans la catégorie des personnes indiquées dans l'art. 3 de l'amendement constitutionnel. C'est précisément cette section 6 que MM. Dunn et Isabelle ont invoquée pour imposer le serment d'épreuve à tous les membres de la Législature, sous prétexte que la Louisiane n'étant pas encore dans l'Union, la Législature n'a qu'un caractère provisoire.

Les radicaux de la Louisiane, imitant en cela les précédents du Congrès, ont pensé faire un coup de maître en excluant d'emblée tous leurs adversaires de la Législature. N'est-ce pas l'idéal de la forme républicaine du gouvernement que de voir un parti abuser des quelques voix de majorité qu'il a dans une assemblée pour en exclure tous ceux qui ne pensent pas de la même façon et pour priver ainsi les électeurs qui ont élu les siens du leur droit à être représentés. Pour combler la mesure, il ne restait plus qu'à renverser les résultats donnés par l'élection et à déclarer élus les candidats radicaux qui n'ont obtenu qu'une minorité des voix. C'est précisément ce que l'on a commencé à faire, les radicaux louisianais étant jaloux d'imiter en tout le Congrès qui a établi un précédent en pareille matière dans le cas de l'Alabama.

Mais revenons à la question du serment. Les élections de la Législature ont eu lieu sous l'empire d'une Constitution, faite et votée par une Convention [illegible]. Cette Constitution prescrit un serment spécial que devaient prêter les membres élus, et elle indique les conditions requises pour être membre de l'Assemblée générale. Il tombe sous le sens que c'est seulement dans les clauses de cette Constitution que l'on doit chercher les règles à suivre dans l'examen des titres des candidats élus. Le seul serment à prêter par eux était celui qui est contenu dans la nouvelle Constitution. C'est ainsi que l'ont compris le général Grant et ses conseillers. Mais cela ne faisait pas l'affaire de messieurs les radicaux.

La Législature comptait 56 représentants radicaux et 45 conservateurs, 20 sénateurs radicaux et 16 conservateurs. Cette minorité imposante des conservateurs effrayait les meneurs radicaux. Aussi, ont-ils décidé en conseil de [illegible] de toute opposition en fermant la porte aux opposants, et comme ils n'étaient pas sûrs du vote de tous les radicaux sur cette mesure [illegible], ils ont décidé que la chose serait faite à priori par le lieutenant-gouverneur, président ex-officio du Sénat, et par M. Isabelle, désigné à l'avance comme devant être élu président provisoire de la Chambre. On sait comment ces deux hôtes ont exécuté leur consigne.

C'est là un véritable escamotage de la souveraineté populaire, et les radicaux peuvent se vanter d'être passés maîtres dans cet art. Il s'en passe jusqu'au général Grant qui n'a servi d'instrument, volontaire ou non, à la clique Warmoth, pour accomplir ce tour de passe-passe. Si le Sénat eût été installé par le lieutenant-gouverneur Voorhies, ce fonctionnaire eût simplement exigé de chaque sénateur le serment constitutionnel, mais, deux jours avant la réunion de l'Assemblée, un ordre du général Grant a remplacé MM. Baker et Voorhies par MM. Warmoth et Dunn qui ont ainsi la double qualité de fonctionnaires élus et de fonctionnaires nommés par l'autorité militaire.

Dans la Chambre, il s'est joué une autre [illegible], dont nous ne connaissons pas le [illegible] mais le [illegible] nous supposons qu'on ce [illegible] général Grant est intervenu, sans quoi [illegible] comprendrions pas la [illegible] de général Buchanan.

Quoi qu'il en soit, les choses ont [illegible]

Quarante-cinq représentants et 16 sénateurs conservateurs se sont vu refuser le droit de siéger, et ni l'autorité militaire, ni aucune autorité que nous connaissions n'est disposée à réparer cet insolent déni de justice. S'il existe un remède, nous ne le voyons dans aucun moyen légal actuellement existant, mais nous doutons qu'un pareil état de choses puisse durer longtemps.

L'IMPOT SUR LA DETTE.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Les questions de crédit public soulevées par les mesures financières projetées par l'Autriche et par l'Italie, ont leur retentissement de ce côté de l'Atlantique; elles tirent un intérêt d'actualité particulier des théories de répudiation mises depuis quelque temps à l'ordre du jour aux Etats-Unis. "La simple proposition, rappelle le *Sun*, faite par le gouvernement italien de frapper d'un impôt les titres de la dette publique, a fait baisser ces titres de 10 à 15 p. c. sur le marché, et aujourd'hui que l'Autriche a entrepris la même chose, le syndicat des agents de change de Paris a fait savoir que si ce projet était mis à exécution, il ferait supprimer la cote de la dette autrichienne de la Bourse de Paris."

Le *Sun* fait observer avec justesse que la même défaveur tomberait sur les valeurs américaines si, comme on le propose, elles étaient frappées d'un impôt, ce qui ne manquerait pas de provoquer une dépréciation proportionnelle à la quotité qu'il faudrait déduire du revenu. Le *Sun*, il est vrai, se montre fort dédaigneux de la valeur que l'on peut attribuer aux titres américains à l'étranger, et il fait ainsi bon marché de l'honneur national. Mais ce qui le touche, c'est qu'il serait peut être, une autre fois, difficile de trouver à emprunter, dans un moment de gêne. C'est envisager la question du côté pratique. On ne peut pas demander aux gens des scrupules qu'ils n'ont pas. Mais les créanciers des Etats-Unis peuvent se rassurer jusqu'à un certain point; ils ont au moins pour garant l'intérêt bien entendu et bien senti de leur débiteur.

Réduction de l'armée fédérale.

Il y a quelques mois, le Congrès fédéral s'est prononcé pour la réduction graduelle de l'armée au chiffre de vingt mille hommes. Les enrôlements ont été suspendus. A mesure que le terme de service des soldats expire, on que d'autres vides sont produits par les morts ou les désertions l'effectif diminue. C'est ainsi qu'au lieu de soixante mille hommes, il n'en compte plus aujourd'hui que quarante sept mille.

La réduction continue rapidement. D'après un rapport transmis à la chambre des représentants, il sera licencié avant le 1er janvier 1869:

Infanterie	12,096 hommes.
Cavalerie	4,113 "
Artillerie	1,837 "

Soit 18,046 hommes des trois armes. Dans les six mois qui suivront, les licenciements seront moins considérables; ils sont fixés aux chiffres suivants:

Infanterie	8,906 hommes.
Cavalerie	2,234 "
Artillerie	1,371 "
Total	12,511 hommes.

L'armée ne sera plus, le 1er janvier 1869, que de 22,667 hommes, et le 1er juillet suivant, elle sera réduite aux proportions que voici:

Infanterie	11,725 hommes.
Cavalerie	3,224 "
Artillerie	2,210 "
Total	17,159 hommes.

Dix sept mille hommes! Voilà tout ce qui restera de l'armée d'un million et demi de soldats qui, en 1865, étaient groupés autour du drapeau de l'Union.

Quelle leçon pour les puissances européennes qui s'épuisent en armements coûteux!

POIRE A MANDEVILLE.—L'église de Mandeville ayant été détruite par un coup de vent, quelques résidents de l'endroit ont eu l'idée d'organiser une foire pour obtenir les fonds nécessaires à la reconstruction de cet édifice religieux. La foire s'ouvrira le 4 juillet et continuera le samedi et le dimanche pendant tout le mois. Les personnes qui veulent contribuer à cette œuvre sont priées d'envoyer leurs offrandes chez M. Mallard, rue Royale.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—30 juin—Réunion à midi. Les 19 membres sénatoriaux répondent à leurs noms. Les autres membres ne sont pas appelés.

Un démocrate informe le président que son nom n'a pas été appelé.

Le président répond qu'il y en a bien d'autres dont les noms n'ont pas été appelés et qu'il ne se permettra pas d'interrompre les affaires du Sénat.

Après la lecture des minutes, M. Blackman s'adresse au président qui ne tient pas compte de ce qu'il dit.

M. Jewell proteste contre toute affaire ultérieure, disant qu'il sait que le président est en possession d'un ordre du gén. Grant, et demande que cet ordre soit lu.

O'Hara propose que ceux qui ne peuvent prêter serment se retirent. Un autre membre demande que ceux qui n'ont pas prêté serment n'interrompent pas.

Jewell refuse de donner le change à aucune affaire, mais finalement ses collègues démocrates obtiennent de lui qu'il cède la place.

Le président du comité de vérification rapporte que Campbell a reçu trois votes de plus que Sambola et qu'il a droit à siéger. Campbell est alors assermenté par le président.

Le secrétaire lit la missive suivante du général Buchanan:

Nlle-Orléans (Lne) 30 juin 1868.

Hon. O. J. Dunn, lieut. gouv. et président ex-officio du Sénat de l'Etat de la Louisiane:

Monsieur,—Je suis chargé par le général commandant de vous transmettre la copie suivante du télégramme que je viens de recevoir du général Grant:

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.
Washington, D. C. 30 juin 1868.

Maj. Génl. Brev. R. C. Buchanan,

Je n'ai pas d'ordres à donner maintenant, je ne vous répète que les membres de la Législature de l'Etat de la Louisiane sont seulement requis de prêter le serment prescrit, dans leur propre constitution, et non, requis de prêter le serment d'épreuve prescrit dans les lois de reconstruction. Les généraux Meade et Canby agissent dans ce sens.

U. S. GRANT, général.

Il me charge de vous informer que le serment prescrit dans la nouvelle Constitution de l'Etat et nul autre, ne sera requis des membres de la Chambre que vous présidez maintenant.

Très respectueusement
Votre obéissant serviteur,
SAM. H. JOHNSON,
1er Lieutenant. etc.

Une motion de M. Wittenstein de nommer un comité de 3 pour prendre en considération la communication du général commandant, est adoptée.

Les sénateurs démocrates se retirent alors, excepté MM. Braughan, Day et Bacon.

Le Sénat procède à l'élection de ses officiers.

M. O'Hara, nomme le capitaine Merritt, comme secrétaire du Sénat. Il est élu à l'unanimité.

Trois personnes sont présentées pour la place d'assistant-secrétaire, le capitaine Blanchard, M. P. Nolan et Eugène Staes.

M. Blanchard reçoit 10 votes sur 19 et est élu.

Pour la place de sergent d'armes M. Mumford ayant reçu 10 votes sur 19, est déclaré élu.

M. Mouroe est élu portier à l'unanimité.

Le Sénat est déclaré organisé et prêt pour l'expédition des affaires, et sur motion de M. Lynch, la Chambre en est informée.

M. Bacon lit ce qui suit:

"Moi, A. B. Bacon, élu sénateur du 4me District sénatorial, je me présente et offre de prêter le serment d'office sous la Constitution de l'Etat de la Louisiane. A. B. BACON."

Sur motion de M. Harris, cette présentation n'est pas reçue. Le secrétaire alors lit une résolution jointe de M. Lynch, pour ratifier et accepter le 14me article d'amendement à la Constitution des Etats-Unis, qui se termine ainsi:

Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale, que ledit amendement constitutionnel tel qu'il a été présenté par le Congrès des Etats-Unis soit et est, par la présente, ratifié et accepté par l'Etat de la Louisiane.

M. Lynch, cependant, propose d'ajourner cette affaire jusqu'après l'organisation de la Chambre. Adopté.

Un comité de 3 est nommé pour rédiger le règlement du Sénat. MM. Ray, Lynch et Kelso composent ce comité.

Sur motion de M. Harris, le Sénat s'ajourne à aujourd'hui.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — Dès 10 heures du matin, hier, nombre de personnes, principalement de couleur, se réunissent dans la salle et les couloirs, et, à 11 heures, on y voyait de 200 à 300 personnes. A midi, toutes les avenues étaient bloquées par la foule anxieuse d'assister au commencement des délibérations. Presque tous les membres radicaux sont à leur siége, mais peu de démocrates occupent les leurs.

R. H. Isabelle (c) préside. Il fait évacuer la salle. Il dit qu'hier il y a eu tant de bruit et de confusion, et il assure qu'aujourd'hui il y aura plus d'ordre. Le secrétaire alors appelle le rôle.

McMillan, blanc, demande quel est le rôle dont il s'agit. Le président dit qu'il s'agit du rôle des membres élus; attendu qu'il était informé que plusieurs membres pouvant prêter serment ne l'ont pas encore fait.

McMillan répond tout autre rôle que celui des membres acceptables. L'appel de rôle a lieu néanmoins et s'achève sans interruption.

L'orateur, après un profond silence de 4 ou 5 minutes, dit que le sujet est maintenant devant la Chambre. Dans son opinion, la Chambre peut décider la question du serment pour l'admission des membres, et pour sa part il n'est disposé à se soumettre ni aux ordres du général Grant ni à ceux du général Buchanan, en cette matière.

McMillan propose que l'affaire soit référée à un comité de 3. Adopté.

Préalablement à cela, un membre propose que les membres démocrates soient informés de la réception de la communication du général Buchanan. La motion n'est pas reçue.

Plusieurs démocrates qui veulent protester contre l'action de la Chambre ne sont pas écoutés. On leur répond qu'on n'étant pas qualifiés ils ne sont pas considérés comme membres de la Chambre.

Après la prière, faite par le Rév. Flatney, le président ordonne que le secrétaire lise une communication du quartier-général, relative au serment requis. C'est un télégramme du général Grant au général Buchanan, où le premier exprime l'opinion que le serment d'épreuve ne saurait pas requis et que le serment tel qu'il est prescrit par la Constitution serait seul indispensable pour la qualification des membres.

MM. Desmarest, de St-Mary; Pierce, de Livingston, et Hebert, de la Pointe-Coupée, sont assermentés par le président de la Cour Suprême Hyman, ce qui fait en tout 37 membres qualifiés.

Bennett, de Claiborne, répondant à l'appel, refuse de prêter le serment d'épreuve.

Le comité de la vérification des pouvoirs fait un rapport favorable à James J. Wall, contestant le siége de F. H. Gatlin, comme représentant de Soto. Le comité rapporte favorablement sur la réclamation du général Lee, contestant le siége du Dr. Knapp, de St-Bernard, et alléguant que de grosses fraudes avaient été commises par les démocrates. Le Dr. Knapp désire parler, mais l'orateur lui refuse ce droit, il présente simplement sa protestation par écrit.

Il est décidé ensuite que les membres pourraient parler sur leurs droits respectifs, privilége dont les deux membres profitent, M. Gatlin brièvement, et le Dr. Knapp longuement; mais son argumentation est brusquement mise à fin par un vote de la Chambre. Le rapport du comité qui l'exclut est adopté.

Le général Lee et d'autres membres sont installés.

Sur motion, la Chambre s'ajourne à aujourd'hui.

CHRONIQUE LOCALE.

VOL.—Un nommé Michael Frasen a été arrêté hier rue Carondelet, sur l'accusation, par Mlle Lizzie Reed, d'avoir volé une traite de $300 sur la Banque de la République, à New-York. Il avait aussi sur lui une fausse pièce de $20.

FAUSSE MONNAIE.—John Hade a été arrêté hier matin, sur l'accusation d'avoir essayé de faire passer un faux billet des Etats-Unis de $20. On a trouvé en sa possession plusieurs autres billets contrefaits. John Hade est connu comme un caractère fort dangereux et suspect.

AUTRE VOL.—Lundi soir, William John a été arrêté par l'officier Stevenson, sur l'accusation par Marie Ann Weeks, d'avoir volé une grande quantité de hardes et un lot de bijouterie. Presque tous ces articles ont été trouvés en sa possession et identifiés comme appartenant à la plaignante.

ARTICLES VOLÉS.—Charles Randolph a été arrêté lundi soir dans la rue Constance, sur l'accusation de Creed Sanders, d'avoir eu en possession un lot d'articles volés. Il a résisté à l'officier qui l'appréhendait, mais a été obligé de se soumettre.

COUR DU RECORDER BECKER.—F. H. Johnson et Olivier Price iront passer 20 jours au Workhouse pour n'avoir pas pris la précaution sociale de se faire connaître comme d'honnêtes gens.

Charles Anderson y passera 30 jours pour avoir volé et commis d'autres actes contraires au bon ordre.

Diverses personnes sont condamnées à l'amende pour offenses contre la paix ou la décence publiques.

RECORDER GASTINEL. — F. Bailey, accusé d'avoir donné un coup de poignard à James Johnson, à bord du steamer *Lafourche*, a été renvoyé devant la Première Cour de District.

Wm Dingham, accusé par Reinhart Martin d'avoir volé $8 dans une maison au coin des rues Villeré et Conti, a été envoyé au Workhouse pour 60 jours.

ACCUSATION CONTRE M. HUGH TIMMON. — La Première Cour de District s'est ajournée hier soir, très tard, à ce matin. Le juri dans l'affaire de Hugh Timmon, accusé de viol sur une petite fille de 9 ans, appelée Caroline Heider, n'ayant pu s'accorder sur un verdict, a été fermé et mis sous clé pour la nuit.

CONSEIL DES ALDERMEN. — Réunion hier soir. M. Markey préside. M. Prados ayant prêté serment, prend son siége.

M. Shields propose que les membres tirent au sort pour les termes, mais après discussion, il retire sa motion pour le moment.

Des communications des recorders Becker et Manfoit annonçant la nomination de clercs sont déposées sujettes à appel.

Diverses communications de certains contracteurs dont les contrats avaient été annulés par le général Sheridan, annonçant qu'ils sont prêts à les accepter, sont référées au comité des rues et au comité de finance.

Le Conseil se transporte dans la salle des assistant-aldermen pour avoir une séance réunie et s'ajourne à son retour.

ASSISTANTS-ALDERMEN.—M. Kearney préside.

Le rapport du trésorier accuse une balance de $17,779.

Le comité des vérifications rapporte favorablement sur les réclamations de MM. Fisher, Aitken et Montgomery.

Pendant la discussion d'un rapport du comité des améliorations et bâtisses sur la question d'arranger une salle au palais de justice pour la Septième Cour de District, les aldermen se présentent et une séance réunie a lieu pour l'élection des officiers de ville.

Ont été élus:

Avocat de ville—M. James B. Eustis;

Assistant-Avocat de ville—M. F. Michinard;

Le *Crescent* est nommé pour les impressions officielles, mais sous les clauses de la charte, l'affaire est renvoyée au mois de juillet.)

Voyer—L. Surgi;
Trésorier—W. E. Mount;
Notaire—Andrew Hero;
Encanteur—A. Dashiron;
Gardien de l'Hôtel-de-Ville—W. H. Teler;
Gardien du Parc—James Wall;
Gardien du Palais de Justice—Hugh Lucas;
Gardien de la Poudrière—B. F. Hernandez;
Gardien du Cimetière de 4me District—Timothy Tracey;
Gardien du Workhouse—John Hart;
Dépôt Gardien—Martin Costello;
Clerc—C. Leidner;
Surintendant du Télégraphe d'alarme—Saml. Wicks;
Assistant Opérateur—Edward Flynn;
Médecin de ville—1er et 4me Districts—Dr. Nichols;
Médecin de ville—2me et 3me Districts—Dr. Bayon;
Warfinger des 1er et 4me District—H. Gallagher;
Warfinger des 2me et 3me Districts—John Slemmen;
Député Warfingers, 1er et 4me Districts—Frank Andrews et Robt. Hamilton;
Députés Warfingers, 2me et 3me Districts—Ant. Berg et Eugène Dupré;
Collecteur des droits de Levée, 1er et 4me Districts—E. A. Davis;
Collecteur des droits de Levée, 2me et 3me Districts—C. Caveau;
Havres allant en mer—Charles Noble;
2me et 3me Districts—Joseph Prados;
Assist. Recorder, 1er Dis—Thos. B. Shields;
" " 2d " —H. F. Starcken;
" " 3d " —Geo Pandelly;
" " 4th " —Peter Kaiser.

Les aldermen se retirent, et les assistants continuent leur séance.

M. Fisher est élu président du comité de finance à la place de M. Goldthwaite, qui n'est plus membre.

Un rapport est reçu du Bureau des Ecoles annonçant que les termes des membres en place avait été déterminés par le tirage.

Une protestation de E. H. Lehmann contre l'élection de Charles Grandpré est lue et référée.

Le Conseil s'ajourne à mardi prochain.

RÉPONSE DE M. HAUSSMANN A FERRAGUS.

Voici la lettre de M. Haussman:

A monsieur le rédacteur en chef du FIGARO.

Monsieur,

Un de vos collaborateurs, qui couvre du pseudonyme de *Ferragus* sa personnalité, a cru devoir entretenir vos lecteurs de la mienne durant plusieurs colonnes. C'est me faire beaucoup trop d'honneur. Je connais plusieurs de MM. les rédacteurs du *Figaro*. J'ai été assez heureux pour leur rendre quelque petits services, peut être pas tous ceux qu'il auraient désirés, mais tous ceux que j'ai pu. Je ne suppose pas néanmoins avoir mérité celui-là d'aucun d'eux.

Comme la plupart de vos nombreux abonnés s'intéressent à moi beaucoup moins, selon toute apparence, je ne vous demanderai pas d'aggraver encore pour eux l'article un peu long que votre journal m'a consacré par la rectification d'actes, de paroles et même d'intentions que votre collaborateur m'attribue à tort. Je laisse de côté, à plus forte raison, non-seulement ce que désapprouve à bon droit dans mon extérieur, un critique rendu bien difficile, on le devine, par sa jeunesse élégante et svelte, par la distinction de ses manières et la grâce aimable de son esprit, mais encore ses jugements, non moins autorisés sans doute, touchant le fonctionnaire de ce pays qui compte le plus de services dans l'administration départementale, et que cette raison, à défaut d'autres, aurait pu porter et maintenir au poste élevé qu'il occupe depuis quinze ans.

Ma longue pratique des hommes et des choses m'a fait peu sensible aux blessures d'amour-propre, en même temps qu'elle m'a mis en garde contre les exagérations bienveillantes de l'amitié. Certain d'avoir toujours rempli mon devoir loyalement et courageusement, c'est-à-dire ainsi bien que je l'ai su, j'attends avec calme, sans illusion mais sans crainte, je ne dis pas les appréciations de la postérité, parce que je ne crois pas trop avoir à compter avec elle, mais celle de mes contemporains, lorsque, ma tâche achevée, j'aurai obtenu un repos laborieusement conquis.

Toutefois, il m'est impossible de laisser passer, sans une protestation immédiate, l'imputation calomnieuse qui a été dirigée contre mon grand père. Il ne s'agit pas évidemment de la profession de marchand de toiles dont votre collaborateur a enrichi gratuitement sa carrière; d'autres membres de ma famille ont fabriqué et partant vendu beaucoup de toiles peintes. L'un d'eux, chimiste habile, dont on lit le nom sur les murs du Palais de l'Industrie, a fondé vers le milieu du siècle dernier, sinon la première, tout au moins l'une des premières manufactures où l'on ait imprimé des étoffes en France, et je me sens honoré de la communauté d'origine et de nom que j'ai avec l'homme utile qui a contribué ainsi à créer la grande industrie alsacienne. Sa fabrique existe encore, gérée par plusieurs de mes parents. Beaucoup de mes alliés ou proches en dirigent de plus ou moins anciennes, mais de non moins considérables. Enfin, dans le corps municipal de Paris, je compte parmi mes amis les meilleurs, les plus honorables et les plus sûrs, des commerçants qui ont vendu et vendent encore de la toile, et je suis fier de leur affection dévouée.

Ce que je tiens à déclarer absolument faux, c'est que mon grand père, qui n'a pris aucune part au jugement du roi Louis XVI, étant alors en mission au siége de Mayence, ait apposé sa signature à côté de celles de Rewbel et de Merlin de Thionville, au bas d'un *post-scriptum* qui avait été ajouté par eux, après coup, à un rapport officiel, et dont votre collaborateur a rappelé les termes odieux. Il fallait, on en conviendra, une certaine force d'âme pour se séparer ainsi de tels hommes dans une telle circonstance.

La vérité de ce que j'affirme, parce que je l'ai constaté plusieurs fois de la bouche de mon aïeul, avait été reconnue au reste par la seconde Restauration, lorsqu'elle proscrivit, après 1815, un grand nombre d'anciens représentants du peuple.

Les réclamations rendues publiques ont rectifié l'allégation que je repousse, notamment à l'occasion d'un passage de l'*Histoire des Girondins*, qui attribuait aux trois commissaires de la Convention à l'armée du Rhin-et-Moselle, ce que deux seuls d'entre eux ont écrit.

Tout être respectueux comprendra l'importance que j'attache à renouveler encore une fois la ferme et persévérante dénégation de mon grand-père, pour dégager enfin sa mémoire d'une solidarité qu'il a toujours tenue pour un outrage.

Recevez, etc.,

G. E. HAUSSMANN.

Ferragus a répliqué et plusieurs personnes [illegible]

sont intervenues dans le débat pour confirmer le fait imputé au grand-père de M. Haussmann, dont la signature a paru à côté de celle de ses deux collègues au bas de la proclamation en question, proclamation qui figure dans le *Moniteur* du 12 janvier 1793. Ce n'est que plus de vingt ans plus tard, sous la Restauration, que le conventionnel Haussmann a nié l'authenticité de sa signature.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

DE WASHINGTON.

Grand nombre de Visiteurs à la Maison Blanche.

Calme Politique.

Aucunes rumeurs de Candidatures.

Effroi causé par la Législature Louisianaise.

M. Dunn va se brouiller avec le Peuple du Nord.

Le Serment d'Epreuve mis de côté par Canby et Meade.

Nouvelles Européennes.

Londres, 30 juin—Les débats sur la question de l'Eglise en Irlande, ont été terminés hier soir à la Chambre des Lords. Le bill a été défendu par les lords Argyle et Russell; l'évêque Oxford et lord Cairns plaidèrent contre. Finalement, ce bill a été rejeté par un vote de 192 contre 97.

Au Corps Législatif, l'opposition s'est élevée contre les fortes dépenses du gouvernement français pour l'armement en Italie.

Une bulle du Pape a été lancée pour fixer au 8 de décembre prochain, l'assemblée du concile général au Vatican. Il sera permis aux membres qui ne pourraient pas comparaître personnellement, de se faire représenter.

Le gouvernement de Bavière a ratifié le traité sur la naturalisation conclu avec les Etats-Unis.

Nouvelles de Washington.

Washington, 30—SÉNAT—Les résolutions de la Convention du Texas relatant les désordres et les meurtres dans cet Etat, sont référées au comité militaire.

Thos. W. Osborn, sénateur de la Floride, a été admis à siéger par 33 contre 6.

Le bill des allocations civiles est repris et discuté jusqu'à l'ajournement.

CHAMBRE.—Plusieurs motions paraissent politiques, concernant les finances, sont présentées et discutées sans action définitive. Il est évident que l'objet des Républicains est de faire des finances la question principale pour la lutte électorale prochaine, ignorant ou regardant comme secondaire la situation du Sud sous les actes de reconstruction.

Les pouvoirs des Représentants de la Floride ont été référés au comité sur les élections.

Le bill des havres et rivières a passé sans amendement intéressant le Sud et va au Sénat.

Une résolution jointe de s'ajourner au 15 juillet a passé par 91 contre 47.

Le bill des allocations d'Alaska est mis en discussion, mais une séance du soir devant avoir lieu, les débats sont suspendus.

Nombre de délégués du Sud continuent à passer par Washington. Parmi ceux qui ont fait visite au Président aujourd'hui se trouvaient le colonel W. E. Reed et Arthur Hood, de Georgie. Il y avait trop de monde à la Maison Blanche pour entretenir une conversation réglée, mais tous les délégués ont trouvé moyen de dire un mot de recommandation sur le traitement des citoyens de Columbus, emprisonnés à Atlanta par le général Meade.

Il y a eu un plein conseil de cabinet aujourd'hui, mais la séance a été courte.

Les sentiments des délégués du Sud ont donné tous lieu que ceux de Hancock, bien que le juge Chase soit très fort.

Grant est parti pour l'Ouest avec sa famille. Le général Rawlins le remplacera d'office pendant son absence.

Le Revenu de l'intérieur, pour l'année fiscale finissant aujourd'hui, est évalué à $193,000,000.

Le Sénat a eu aujourd'hui une séance exécutive, mais il n'est fait aucune nomination importante avant la nomination présidentielle.

Le Sénat a déposé sur le bureau la résolution de s'ajourner au 15 juillet.

La politique aujourd'hui est tout à fait calme. Les partisans visitent des divers candidats gardent toujours leur vieille confiance, mais même dans les cercles de sport on n'apprend rien de certain. La solution paraît si grande que la fraternité même de sport n'ose y toucher.

Washington, 30—Les actes de la Législature de la Louisiane excitent des craintes sérieuses dans l'esprit des plus modérés républicains. La majorité du Nord ne soutiendra pas l'action des délégués du Sénat et de la Chambre. Les mesures prises sont jugées comme extrêmes.

L'application du serment d'épreuve est regardée dans presque tous les cercoles comme extra-judiciaire, pendant que la nullification des ordres de Grant par les fonctionnaires de la Louisiane, ainsi qu'elle est donnée par les dépêches, excite le rire, l'indignation et l'amusement. Les supporteurs ont cherché en vain dans toute la ville une personne qui eut endossé ce qui est jugé comme une action agressive et extraordinaire des officiers de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelles diverses.

St Paul, Minnesota, 30 — Le célèbre chef Chippewa "Hole-in-the-day" a été assassiné.

Raleigh, 30—La Législature se rassemble demain. Il y aura un quorum. Le général Canby suspend le serment d'épreuve. On croit qu'il a émis hier un ordre au chef de justice Pearson pour qualifier devant le commissaire des Etats Unis en prêtant le serment prescrit par la nouvelle Constitution et de l'administrer ensuite aux autres juges et officiers.

Aujourd'hui, il nomme W. H. Holden gouverneur, à la place de Johnathan Worth, révoqué, et ordonne que les officiers d'Etat soient assermentés demain. Le gouverneur Holden prononcera son adresse inaugurale le 4 juillet.

Les villes ont aussi bien garnis de coureurs de places et parmi eux beaucoup de candidats pour la place de Sénateur aux Etats Unis.

Le général Abbott, du New-Hampshire, est un candidat proéminent pour la place de Sénateur, et aussi le colonel Heaton, de l'Ohio.

Le bruit court que le général Littlefield a acheté du gouverneur Holden l'imprimerie du *Standard* pour la somme de $20,000.

Le vénérable Edmund B. Freeman est mort aujourd'hui dans sa 71e année. Il a été greffier de la Cour Suprême pendant 35 ans. L'ancienne Cour est morte avec lui.

Atlanta, 30 juin — Seize chars sont partis ce matin pour Milledgeville afin de transporter à Atlanta les meubles de la capitale d'Etat.

La Cour pour le procès des prisonniers de Columbus se réunit ce matin à 10 heures pour la poursuite et A. H. Stevens et d'autres pour la défense.

Stevens a soutenu au nom des prisonniers qu'ils ne voudraient pas être regardés comme admettant la juridiction de cette cour, constituée et organisée comme elle l'est aujourd'hui sous les règlements et les articles de guerre, pour juger des officiers suivant les lois et les usages de la guerre, et juger une offense contre les lois de l'Etat de Georgie, où ils sont occupés, étant tous engagés dans des occupations civiles et étrangères au service militaire soit dans l'armée, soit dans la marine ou de la milice en service actif.

Ils se réservent expressément le droit de dire plus tard que ce jugement n'est pas conforme aux lois du pays, ni à leur droit d'être jugé par le juri, ce qui est garanti par la Constitution fédérale.

Tous ont déclaré qu'ils n'étaient pas coupables. Charles Marshall, sergent à l'armée des Etats-Unis, est le premier témoin. Sa déposition prendra la journée, et impliquera Kirkley, Hudson et d'autres dans les coups de feu d'Ashburn.

Richmond, 30—Les chars et les steamers partant d'ici aujourd'hui sont foulés de gens qui vont faire visite à la convention de N. York.

Elcom, Anderson, Patterson et Goldman, les officiers du Revenu condamnés, partent aujourd'hui pour Albany où ils serviront leurs termes.

Charleston, 30—Le général Canby a révoqué les gouverneurs et les lieutenants-gouverneurs des deux Carolines et a nommé à leurs places les officiers nouvellement élus, ce qui sera mis à effet à l'ouverture des Législatures. La mesure a été prise pour faciliter l'inauguration des officiers élus qui aura lieu quand l'amendement de Howard aura été ratifié.

Savannah, 30—Le barreau de Savannah a adopté aujourd'hui une résolution requérant le juge Fleming d'ajourner la Haute Cour jusqu'au terme prochain, par la raison que les changements arrivant dans la condition politique de l'Etat peuvent avoir un sérieux effet sur le système judiciaire.

Le lieutenant-colonel J. F. Martin, de l'armée des Etats-Unis, a perdu une somme considérable au faro et a fait arrêter les joueurs par la troupe et les a consignés dans les casernes. L'avocat des prisonniers ne pouvant être admis a pris un mandat pour l'arrestation du colonel, sur l'accusation qu'il joue et fait des paris au faro. Les militaires refusent aux autorités civiles le droit d'arrêter le colonel. Le prisonnier a été ensuite mis sous garde pour consulter son avocat.

Dans le comté de Wilcox, deux blancs ont été assassinés par un nègre sur lequel plus tard on a tiré, qu'on a capturé et qui a été amené dans cette ville par 14 individus de la même race et couleur.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 30 — La rivière baisse. Temps clair et très chaud.

St-Louis, 30 — Le fleuve est stationnaire.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 30 juin, 6 P M—Arrivés: le steamer Harlan, de Galveston; la goëlette Angelina, d'Utilla, avec des fruits à J. B. Pigniolo. Pas de départs.

Marchés européens.

Londres, 30, au soir — Consol. 94 5/8. Bons 73 1/4 à 3/8.

Liverpool, 30, au soir Vendu 8000 balles de coton. Marché de Manchester, calme.

Marchés américains.

New-York, 30, après midi — Coton ferme. Vendu 2000 balles. Mid. 31 1/2. Farine inactive et en baisse. Or et sterling, fermes.

New-York, 30 juin—Exportation d'espèces, aujourd'hui, $550,000.

New-York, 30 au soir—Fonds publics fermes. 5-20: 112. Argent actif de 3 à 5 pour cent.

Louisville, 30 — Vendu 178 b. de tabac de 7 à 9. Farine superfine 7 00. Maïs 90. Porc 28.

St-Louis, 30—Tabac lourd de 7 à 14. Farine incertaine. Extra 7.75. Maïs 90. Avoine 72. Porc 28. Graisse nominale à 17.

Cincinnati, 30—Farine et blé inactifs. Maïs 89. Pommes de terre 3.00. Rien sans changement.

(Dépêches d'hier soir.)

Liverpool, 30, après-midi—Coton plus facile.

New-York, 30—Or 140 3/8; 5.20 avec coupons 113 1/4. Coton calme, Mid. 31 1/2.

Fort Monroe, 30—Le bateau dragueur pour les passes du Mississippi est parti aujourd'hui.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.—Une dépêche de Paris du 22 juin porte: "La semaine passée, pendant que le Corps législatif discutait la subvention à accorder à la Compagnie générale transatlantique, on a appris que M. Péreire venait de se démettre de ses fonctions de directeur de cette ligne.

PEUT-ÊTRE UNE EXPLICATION. — Le paragraphe suivant au *Journal du Havre* explique peut-être les mouvements qui viennent d'avoir lieu dans certaines villes:

"Un bruit invraisemblable, à coup sûr, nous arrive de Bruxelles. Des intrigants mexicains chercheraient à circonvenir l'impératrice Charlotte, et voudraient se servir de son nom comme d'un drapeau, pour ressusciter le défunt empire, de désastreuse mémoire. D'autres rumeurs suggéraient au jeune prince Iturbide. Ces bruits nous paraissent absurdes, surtout en tant qu'ils touchent l'infortunée veuve de Maximilien. Cependant, nous nous rappelons une récente dépêche télégraphique, d'après laquelle le fameux Marquez se flatterait d'entrer bientôt à Mexico, en qualité de régent. Régent de quoi?

MINE D'ARGENT EN VIRGINIE.—*L'Enterprise*, journal de Virginia City (Nevada) annonce en ces termes la découverte d'une nouvelle mine d'argent:

"On nous a montré hier des échantillons de minerai d'argent d'une richesse extraordinaire. Ils proviennent d'une veine que l'on vient de découvrir dans le voisinage de las Pyramide. Le minerai est riche en noirs sulfures d'argent, et tout parsemé de taches vertes annonçant la présence du carbonate de cuivre. Le quartz, là où il est visible, est blanc et cristallisé; il ressemble beaucoup à celui de Comstock. Ce minerai a été apporté ici par un Allemand qui faillit la pioche non loin de l'endroit où il a été trouvé.

"Ce sont des Indiens qui ont découvert cette veine et qui en ont apporté les premiers échantillons à l'Agence indienne. L'Allemand dont il vient d'être parlé, dit que l'agent s'est associé intéressé un claim. Des personnes de cette ville ont fait hier leurs préparatifs pour se rendre au las Pyramide, et s'assurer de leurs propres yeux de la réalité du fait. Si la veine d'où provient le minerai que nous avons vu est aussi large pour être travaillée, la découverte est une des plus importantes qui aient été faites depuis longtemps."

— Une lettre particulière de Palerme nous donne d'intéressants détails sur un [illegible] qui vient d'être fait à une bande de malfaiteurs, à la tête de laquelle se trouvait un certain dans Puppino, dit le Lombard.

Cette bande, qui comptait trente cinq associés, était entrée à l'audience dans une cage de fer.

Il n'est pas d'atrocité que n'aient commise ces brigands, qui possédaient des maisons en ville, des voitures, étaient considérés. Vols, meurtres, pillage, assassinats, viols, ils étaient coupables de tous les crimes. Ils eurent parmi eux un chef qui présente l'appui [illegible] à un village. Les habitants terrifiés n'osaient sortir de chez eux. On cite d'eux des atrocités inouïes: un de ces bandits avait tué son neveu, un chauffeur, d'avoir grillé à petit feu les plantes de pieds à un cultivateur pour lui faire avouer l'endroit où il cachait son argent.

Malgré tous ces crimes prouvés et avoués, la plupart avec une cynique insolence, le jury a acquitté dix-huit ou vingt de ces misérables. Les autres, presque tous des forçats évadés, ont été condamnés aux travaux forcés à temps.

— La grave question des robes longues et des robes courtes paraît devoir une nouvelle qui met d'accord toutes les jeunes élégantes. Les jeunes filles de Paris et de la banlieue. On ne parle plus que d'un grand seigneur [illegible], mais riche céramiste, n'a pas d'autre que la [illegible] de *Mille et une Nuits*. Ce robe mi-courte de *Paris* doit arriver prochainement à Marseille, sur un vaisseau à vapeur qu'il a fait construire exprès pour son voyage. Il vient en France pour se marier avec une Française, pauvre, vertueuse et âgée de dix-huit ans. Il compte trouver à Paris, et il a déjà demandé s'il ne pourrait pas acheter tout le Paris de la riche droite pour le transformer en un parc. Je vous réponds que cet original aura du succès; sa fortune est évaluée à trois milliards, ce qui représente 150 millions de revenus.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 30 juin.

Le marché monétaire n'a pas changé. Les billets conventionnellement garantis se font, dans les rues, à 1 à 1 1/2 par mois; les billets hypothécaires sont à 10 à 11 1/2 par an ceux de premier ordre et 12 à 15 ceux de second ordre.

L'or a ouvert à 139 1/2 à 139 3/4 contre 140 1/4 à New-York, et a clos aux taux d'ouverture; il a été peu recherché. On a vendu $5000 à 139 3/4, $3000, $2500 et $6000 à 139 1/2, $5000 à 139 5/8 et $1000 à 139 3/4. Il ne s'est rien fait dans l'argent. Nous cotons les doubles piastres américaines à 135 à 136 1/2 et les piastres mexicaines à 143 1/2 à 144.

Le change étranger n'a pas trouvé d'acheteurs. Une vente de 1,000 livres sterling de banque a eu lieu à 154 3/4. Dans le change sur France, 25,000 francs de banquiers à 3 67 1/2, 10,000 à 3.66 1/4 et 10,000 de banque à 3 61 1/2. Le sterling est coté nominalement à 153 à 153 1/2, 153 3/4 le commercial tout à No 1 à clear, 154 1/2 à 155 1/4 le change de banque; le change sur France, à 3.70 à 3.68 3/4 le premier et 3.65 à 3.62 1/2 le second.

Dans le change étranger, nous avons à constater une absence d'animation. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 à 3/8 de prime, le plus souvent à 3/8. Les ventes de change de commerce sont $10,000, $20,000 et $30,000 sur New-York, à vue, au pair, $5,000 au pair à 1/8 de prime et $10,000, à vue, sur Boston, à 7/8 d'escompte, $10,000 et $25,000, sur New-York, à vue, ont été vendues, par une banque à une autre, à 1/4 de prime.

Aucune vente d'actions n'a été annoncée.—15 bons de levées de l'Etat se sont vendus à 52 1/4 à 52 1/2, 13 à 52 1/2 et 10 à 52 3/4. A la clôture, ils avaient légèrement faibli.

$1600 et $3000 en billets de la ville ont changé de mains à 37 d'escompte, $3000 à 37 1/8 et $2000 à 37 1/4. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 37 1/2 et vendu à 36 1/2 à 37 1/2.

Un lot de $2000 en billets de l'Etat s'est vendu à 34 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 30 juin 1868

COTON.—La demande a été inactive, ce matin à l'ouverture du marché, et à cause de la maigreur de l'approvisionnement offert aussi bien que des exigences des détenteurs—ceux-ci malgré le ton défavorable des nouvelles de Liverpool ayant refusé de faire des concessions—la demande a été modérée pendant toute la journée, et conséquemment les ventes n'ont pu embrasser que 365 balles prises par quatre courtiers. Tout en faisant remarquer que le marché a montré une certaine incertitude à sa clôture nous cotons comme suit: good ordinary — à 27 c low middling 28 c et middling 29 cts.

ÉTAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1867, balles		1886
Reçu aujourd'hui	73	
" précédemment	666169	
Coton avarié, épars, &c, &c.	3899	
		666454
		773740
Expédié aujourd'hui	45	
" précédemment	669295	669340
Stock en mains		4400

Les expéditions de coton, aujourd'hui ont eu lieu pour N. York exclusivement.

SUCRE ET MELASSE.—Le marché a encore été calme aujourd'hui, tant en ce qui a trait au sucre qu'à la mélasse et il ne s'est pas fait de vente valant la peine d'être rapportée. Les prix qui n'ont pas subi de changement sont comme suit, savoir: Mélasse de Cube 46 à 52 1/2 cts le gallon, le sucre de Cube, 12 1/2 à 13 1/2 c. la livre de moscovado, 14 à 14 1/2 c pour le Porto Rico, le Havane blanc 15 à 15 3/4 c, do de jaune 12 1/2 à 14 1/2 c, do brun 12 à 12 1/2. Le sucre de la Louisiane se vend en détail à 13 1/2 15 1/4 la livre de l'article fait à la chaudière découverte, 16 à 16 1/2 cts pour le jaune clarifié et le blanc 16 1/2 à 17 c la livre.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Depuis notre dernier rapport le vapeur Robt. E. Lee de Louisville et le W. R. Arthur sont arrivés ici venant de St Louis.

FARINE—Le marché continue à être incertain mais pas aussi déprécié qu'il l'était hier, et les détenteurs demandent de leur marchandise des prix plus élevés. Ventes de 1000 barils dont 174 de superfine en lots à $7 à $7 25 le baril, 500 do, en lots de $8 et 116 barils à $7, 100 d'extra de choix, et 100 de superfine, à des conditions privées. Hier, sans avis préalable, 300 de triple extra vendus à $9 le baril. On nous a appris qu'une offre de $6 75 le baril, faite pour un lot de de 300 barils de superfine avait été repoussée.

MAÏS—Le marché est calme et 300 sacs de l'article ont été vendus aujourd'hui de la manière suivante, 400, 400 et 300 de blanc et jaune mélangé à 10 c, 350 de blanc mélangé à 92 à 93 c, 100 de jaune mélangé à 92, 200 de blanc mélangé à 90 c, 200 de à 93 1/2 c. 150 de blanc de choix à 95 c le boisseau.

FOIN—Le foin prime de l'Ouest se vend à $[illegible] la tonne.

AVOINE—Le marché est calme et les prix ont baissé. Ventes de 1000 sacs à 70 c le boisseau et 800 à des conditions privées.

SON—Le marché a été calme aujourd'hui et seulement 600 sacs se sont vendus aux prix les moins élevés d'hier, savoir: 900 à $1 07 1/2 les cent livres, 400 à $1 05.

PORC—Rien ne s'est fait aujourd'hui excepté quelques petites ventes en détail à $29 25 et $29 50 le baril de mess.

BACON—Les épaules se vendent en détail à 13 1/2 à 13 3/4 cts la livre, les côtés ribbed 15 3/4 c, les côtés clear ribbed 16 1/2 à 16 3/4, les côtés clear 17 1/2 à 17 3/4 c les jambons curés au sucre 20 1/2 à 21 c.

SAINDOUX—Le prime en tierçons se vend en détail 18 1/4 à 18 3/4 c la livre et en barillets, 20 cents.

BEURRE—Le marché a montré des dispositions meilleures. Les arrivages pendant ces temps derniers n'ont fourni que peu de chose, de sorte que le stock de l'article est de beaucoup réduit. Nous cotons le beurre de l'Ouest 27 à 33 c la livre, le beurre du Nord 38 à 40 c pour la qualité de choix et 35 à pour le bon.

SEL—Le marché est stable et la demande bonne. Nous cotons le Liverpool fin et gros en magasin $2 60 à $2 65 le sac de prix en entrepôt 2 50 à 2 55. Le sel des Iles Turques est coté à $1 80 $1 90 le sac. 1000 sacs de gros sel de Liverpool ont été vendus en entrepôt $1 50 le sac.

DRÊCHE ET HOUBLON.—L'approvisionnement de drêche est rond et la demande peu active. L'article est coté à $2 80 à $2 85 le boisseau de drêche américaine, et $2 90 à $3 — pour celle du Canada. Le houblon est calme à 35 à 45 cents.

PEAUX—Les peaux sont en bonne demande et les prix des peaux vertes provenant des abattoirs de la ville ont haussé de 1/4 c. Cotes: les peaux vertes salées, des abattoirs de la ville, 65 livres et plus 9 1/2 à 9 3/4 c la livre, do de vaches. 65 livres et au dessous 10 à 10 1/4 c, do kips 25 livres et au-dessous 13 à 13 1/2 c peaux de veaux $1 20 à $1 25 chaque, peaux du pays, salées à sec 16 à 18 c. do préparées au Texas, 18 à 19 c, peaux sèches du Mexique 20 à 21 c la livre.

LAINE—Marché ferme. Nous cotons nominalement la commune du Texas à plein merino 20 à 30 c la livre, laine du Texas, pleine de gloutérons 12 à 20 c, celle du lac 27 à 28 c, Louisiane 29 à 35 c, mexicaine 17 à 18 c la livre.

CAFÉ—Il s'est vendu samedi dernier, 2942 sacs de café et de ce montant 1434 pris pour l'Ouest. Nous cotons en ce moment le prime à choix 17 à 17 1/4 c, fair à good fair 16 1/4 à 16 3/4 c et commun 14 1/4 à 15 1/4 c la livre.

RIZ—Dans l'article, il ne s'est fait que des affaires en détail. Le riz de la Louisiane est coté le commun et le choix 8 à 11 — c la livre. Riz de l'Inde 10 1/4 à 10 1/2 c, Caroline 12 à 12 1/2 cts la livre.

FROMAGE—Le marché est calme et sans changement. Nous cotons le Western Reserve 15 à 16 c et le factory 16 à 17 cts. Le dairy anglais du Nord et le fromage crème sont cotés à 16 à 18 c, le skim 7 à 10 cts la livre.

CORDE D'EMBALLAGE—La corde est tenue à 9 à 9 1/2 c la livre.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—L'article est coté à 7 cts la livre, en lots ronds.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère, en lots à $4 50 à $5 la douzaine, les oies à $7, les dindes $15 à —.

ŒUFS—Les œufs en caisses valent, en lots, au débarcadère 20 à 22 et la douzaine et en bls $20 le baril.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à 2 50 à — — le baril, les oignons $5 à — et les pommes vertes $3 à $4 le baril.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 1er juillet 1868.

Arrivés, hier—486 bœufs du Texas, 165 veaux et veaux d'un an.

[illegible]

Décédé hier, à 1 heure P. M., à l'âge de 29 ans, THÉODORE PIERRE BEXÉ. Ses amis et connaissances et ceux de la famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 4 heures et demie. Le convoi partira de sa dernière résidence, encoignure des rues Douane et Bourgogne.

De la part de sa famille.

Décédé, hier matin, à 1 heure et demie, à l'âge de 43 ans, NARCISSE SENDA, natif de Mexique. Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 8 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, à l'encoignure des rues Ste-Anne et Miro, Deuxième District.

De la part de sa veuve

$100,000

DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché,

AU BUREAU DE CHANGE

De J. BRETTE,

6......RUE ST-CHARLES......6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—1m PP

Banque d'Amérique.

Nlle-Orléans, 30 juin 1868.

A une réunion des directeurs tenue ce jour, un dividende de huit pour cent, provenant des bénéfices des derniers six mois a été déclaré, payable à partir du 6 juillet 1868.

1er juillet—6 Signé J. R. MORTIMER.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de [illegible]

Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

L'ÉLECTION annuelle de quinze Directeurs de cette compagnie aura lieu, le 13 du courant, de midi à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 8 rue St-Charles.

1er juil—au 13 J. M. CRAWFORD Secrétaire.

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé, jusqu'à ce jour, entre les soussignés, dans cette ville, sous la raison SLARK, STAUFFER & CO, est dissoute, aujourd'hui, par limitation et par la mort de M. Robert Slark.

L'un ou l'autre des associés survivants est autorisé à se servir du nom de l'ancienne Société pour la liquidation.

ISAAC H. STAUFFER,
WILLIAM A. KENT,
CHARLES MACREADY,
Associés survivants.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Formation de Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une Société sous la raison STAUFFER, KENT & CO., pour continuer, dans cette ville, le commerce de quincaillerie et de fer en gros, commerce que faisait l'ancienne maison SLARK, STAUFFER & CO.

ISAAC H. STAUFFER,
WILLIAM A. KENT,
CHARLES MACREADY,
BENJ F ESHLEMAN.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1868. 1er juillet—6f 1m

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA SOCIÉTÉ existant sous la raison de LAMBERT & COMMAGÈRE, est dissoute ce jour par limitation et la mort de Charles E. Lambert. Les associés se serviront du nom de Lambert & Commagère en liquidation.

THÉO. COMMAGÈRE,
F. A. LAMBERT.

Nlle-Orléans, le 30 juin 1868.

SOCIÉTÉ.

LES SOUSSIGNÉS, successeurs de H. LAMBERT, ont formé ce jour une Société sous la raison COMMAGÈRE & LAMBERT, et continueront au même local et pour leur compte, le même genre d'affaires que l'ancienne maison.

THÉO. COMMAGÈRE,
F. A. LAMBERT.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1868. 1er juil—1m

Foire à Mandeville.

UNE FOIRE sera tenue à Mandeville, Paroisse St. Tammany, le 4 de juillet 1868, et chaque Samedi et Dimanche pendant ledit mois, dans le but de reconstruire l'Eglise détruit à par un coup de vent. Toutes les personnes qui désireront contribuer à cette œuvre de charité voudront bien déposer leurs offrandes chez M. F. Mallard, No 85 rue Royale. Le capt. Cousens du steamer Camelia, a généreusement offert de transporter tous les objets destinés à la Foire, libres de fret.

1er juillet—15t

Au Bord du Lac.

UNE famille française résident à Pass-Christian, près du Central Wharf, prendra quelques pensionnaires durant la saison d'été. Chambres bien aérées, ayant vue sur le Lac; maison de bains, bonne table, et prix très modérés.

S'adresser chez THEOPHILE POLLAIN,
1er jui—4f Encoignure Maine et Levée, au Café.

Demande de cuisinière.

ON demande une bonne cuisinière, blanche ou de couleur, voulant faire la cuisine et blanchir pour une petite famille, de l'autre bord du Lac. S'adresser à Vincent & Co, No 18 de la rue de Chartres. 1er juil—4f

CONSULAT DE FRANCE

AVIS MENSUEL, JUILLET 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent —ou ceux de ces personnes qui pourraient donner des renseignements sur leur compte:

A	O
Ader Philippe	Ouillonlet F
B	Ouchesnie Pierre dit Marcel
Berthelot Jules (artiste dramatique)	
Benou Joseph Marie	M
Brasc Jules	Maret Delphin
Birg Félix (de Franklin, Louisiane)	K
Billiet Bernard	Keseille Jacques
C	L
Cartel Léopold	Lemoine (Mme) gilletière
Chambon Louis	M
Cha et Anselme Isidore	Maffre Jean Baptiste
D	Masseflet Lonarde
De Pesurgues Philippe	Moret (Mme) née Rolland
Denis Virginie (Mlle)	Maurel Jean-Pierre
De Bertrand	N
De Rosidos Arthur	Morth Hélène (Mme)
Delorsel A (Mme veuve)	P
E	Poisson
Escoffier Stephen	R
F	Rose Pierre Louis
Fosse Etienne (veuve) née R Depar	S
Fougeret Auguste (de Fraisie)	Sendillon Jules
Fourrier (les époux)	Sevens Sophie
Fiden Jean-Pierre	T
	Teyssèdre Benoît
	V
	Valt Paulin

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue de Levée, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à trois heures de l'après-midi.

1er juillet

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, le 29 juin 1868

L'Élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu lundi 13 de juillet prochain, de midi à 2 heures, au bureau de la Compagnie, No 21 rue du Camp.

LOUIS BARNETT,
29 juin—au 13 juil Secrétaire.

AVIS.

UN cultivateur français, bien recommandé, habitant la Nlle-Orléans depuis plusieurs années, travaillant au jardinage, à la charpente et au charronnage, âgé, accompagné de sa femme, et de trois garçons, dont l'aîné est âgé de 18 ans, désire entrer sur une habitation, pour la gage ou en société, de préférence de l'autre côté du lac, à proximité du chemin de fer de Jackson. Pour les renseignements s'adresser à

M. NICOLAS LEROY,
Rue de la Levée, près du Couvent, Troisième District.
30 juin—6

Aux Voyageurs se rendant au Nord.

La route la plus économique et la plus agréable pour aller à NEW-YORK PAR LA VOIE DE SAVANNAH.

Prix du Billet: $48.50.

Aucun prix extra pour les repas et les chambres sur les steamers suivants, qui sont de premier ordre et composent les lignes:

Atlantic C. Mail SS. Co's Line.
HERMAN LIVINGSTON,
GENERAL BARNES.

Ligne Murray.	Ligne Empire.
LEO,	SAN SALVADOR,
CLEOPATRA.	SAN JACINTO.

Jusqu'au 1er août, ces steamers partiront de Savannah le

MERCREDI et le SAMEDI.

Après le 1er août, ils quitteront Savannah, comme d'habitude, le

MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Ces steamers ont de meilleurs emménagements que tous les steamers de la côte du Sud et offrent tous les avantages que peuvent désirer les familles et les voyageurs.

La route est comme suit: On s'embarque sur les steamers de Morgan qui vont à Mobile et de là au chemin de fer qui va de Montgomery à Colombus, de Macon à Savannah, et de là à New-York par l'un de ces steamers. Il y a de beaux chars de nuit sur tous les convois.

On se rend de la Nlle Orléans à New-York en cinq jours et demi.

C'est la route la plus économique et la plus agréable. On donne un billet pour le voyage jusqu'à Savannah. Les voyageurs qui désirent prendre le steamer du mercredi doivent partir de la Nlle Orléans le dimanche, et ceux qui désirent prendre le steamer du samedi doivent partir le mercredi.

Pour les billets jusqu'à New-York, s'adresser au Bureau no 104 de la rue de la Commune.

GEO. A. McCLESKEY, Agent général.

30 juin—3m

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné à tous les porteurs des Billets en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur d'Etat, dans un délai d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

GEO. A. FREREY, Caissier.

17 juin—1 an—d 15 j

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés, à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans un délai d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

N. AUGUSTIN, Caissier.

17 juin—1 an—d 15 j

Banque du Sud.

Nlle Orléans, 27 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion de la Direction, il a été déclaré un dividende de cinq piastres par action, libre de taxe lequel dividende sera payé aux actionnaires le 20 juillet prochain.

29 juin—6f Jas. Q DEVEREUX Caissier.

Chemin de Fer d'Orléans.

Bureau, No 15, rue Dauphine.

CONFORMÉMENT à l'article 4 de la Charte de la Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, JEUDI, 30 juillet à 11 heures du matin, à l'effet de prendre en considération un amendement à la Charte.

Par ordre de la Direction.

JULES BENIT, Secrétaire.

29 juin—au 30 juil

AVIS.

LES créanciers de M. HENRI BARTHE sont priés de se réunir mercredi prochain 1er juillet, au Restaurant St-Louis, rue St-Louis, No 77, à 1 heure de l'après-midi, pour affaires qui les intéressent. 30 juin—2f

SOURCES DE BLADON,

Comté de Choctaw—Alabama.

JAS. CONNOR & Co., propriétaires.

CES célèbres sources sont à environ 100 milles de Mobile, près de la rivière Bigbee. L'hôtel est ouvert. Les propriétaires annoncent aux personnes qui cherchent la santé ou le plaisir qu'ils ne négligeront rien pour rendre agréable leur séjour dans l'établissement. Les Sources de Bladen sont sans égales aux Etats-Unis, pour la guérison de la dyspepsie, de la constipation, de la jaunisse, de l'hydropisie, des maladies d'entrailles, de la gravelle et de la goutte, des rhumatismes et de toutes les maladies de poitrine. Les personnes atteintes de maladies syphilitiques ou d'affections cutanées sont, par le mercure, y trouveront la guérison.

Les propriétaires garantissent qu'il n'est pas nécessaire pour la guérison des cas de certificats de personnes les plus respectables, mais ils se contenteront de référer le public au témoignage des membres de la faculté de médecine de la Louisiane et de l'Alabama qui tous envoient leurs malades à ces eaux. Les malades qui ont suivi les cures avec soin et ont prudemment pour recouvrer la santé. Les voyageurs sont priés de prendre les paquebots de Mobile les Mardis et Samedis. Des tickets directs pour Bladon peuvent être obtenus les paquebots. Pension: $15 par semaine; enfants et domestiques, moitié prix. [illegible]

N. B.—Les dépôts des eaux de Bladen se trouvent au No 8 de la rue de la Commune et à la Nouvelle-Orléans. [illegible]

Juin—1m JAS. CONNOR & CO

TRAITEMENT SPECIAL

DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. DE SAUSSEY se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que maladies du sang (Scrofule blanches, Rhumatismes, Syphilis), Asthme, Goutte, Dyspepsie, Catarrhes, Maladies de Foie et des voies urinaires et la Surdité. Cabinet de consultation, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans No 73.

14 juin—1 an

Vin.	Vin.	Vin.

200 barriques vin Catalanes, en débarquement du steamer Olinda de Liverpool,

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
30 juin—7f 62 Vieille-Levée.

Produits de Marseille.

150 barriques vin BEROASSE.
100 barriques vin CETTE, Paul Emile Thomas,
800 caisses VERMOUTH Noilly,
100 paniers HUILE Flagnol garantie,
350 caisses vin MUSCAT FRONTIGNAN,

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD.
30 juin—7f 62 Vieille-Levée.

E. TURPIN.

CANDIS EN BATONS.

GARANTIS être sans Terra Alba ni autres substances nuisibles à l'estomac. Ces candis sont vendus exclusivement à bon marché, fabriqués pour le commerce et en gros, et détail pour la ville. On trouvera aussi à vendre au No 11 rue de la Vieille Levée, vis-à-vis le Magasin Bonded Warehouse. 28 juin—3f

LE THÉ Impérial le plus fin à $1 80 la livre,
" Gunpowder 1 20
" Hyson et Young Hyson 1 50
" Oolong le plus fin 1 40
" English Breakfast 1 50
" Japon, sans couleur, 1 50
" mélange, (vert et noir) 1 50

Il suffit de déguster ces thés pour devenir client de ne tre maison. J. W. PLATT & CO
28 juin—3f au coin des rues Camp et Poydras

Demande de Cuisinière.

ON demande une femme pour faire la cuisine et le ménage chez une très petite famille. De bons gages seront payés. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adresser rue Rempart No 348 entre Gallope et Clio. 20 juin—4f

A Louer,

MAGASINS ET MAISONS,

Par C. E. Girardey & Co.

1o. Les deux magasins en briques et à trois étages, Nos 37 et 39 de la rue Front. Et Nos 40 et 42 de la rue Front, entre les rues Gravier et Poydras.

2o. Le bâtiment en briques, à trois étages,—magasin au rez de chaussée et maison au dessus—au coin des rues Canal et Bourgogne.

3o. La jolie maison à étage et à mansarde, en briques, No 24 de la rue des Remparts entre les rues Canal et Commune, à côté de la magnifique résidence de M. Chas. Keck.

4o. La grande résidence en briques, à trois étages, ayant un jardin sur le côté, et les agréments les plus modernes située au coin des rues Bourbon et St Philippe.

5o. Le bâtiment en briques, à trois étages, No 12 de la rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane. Le rez-de-chaussée pour servir de magasin.

6o. Le grand magasin en briques, à quatre étages, No 162 de la rue Gravier, s'étendant jusqu'à la rue Union, entre les rues St-Charles et Carondelet.

7o. L'emplacement central No 21 de la rue Royale, sous la Bourse des Négociants et des Encanteurs, entre les rues Canal et Douane. Egalement, plusieurs bureaux au premier.

8o. La bâtisse en briques, à étage—maison en dessus et magasin au rez-de-chaussée—No 65 de la rue St-Pierre, coin Passage de la Bourse. S'adresser à

C. E. GIRARDEY & CO,
28 juin—6f No 17 du Passage de la Bourse.

Avis spécial.

Le steamer ELLA MAY, pour les villes du bord du Lac, ne partira pas avant SAMEDI PROCHAIN, 4 juillet, jour où il reprendra le service régulier du Lac et partira ainsi qu'il est dit dans l'annonce, à l'arrivée du convoi de neuf heures du matin. 28 juin—4f

CONCERT

Sous la Direction de M. CARLO PATTI,
TOUS LES SOIRS,
Dans l'établissement de M. F. DUMONTEIL,
angle Canal et Bourbon. 23 juin—1m

Bureau des Assureurs.

Nouvelle-Orléans, 26 juin 1868.

ON peut se procurer au bureau les différentes Compagnies composant ce Board, et qui doit être mis en vigueur le PREMIER DU MOIS PROCHAIN.

H. P. JANVIER, Secrétaire

27 juin 27—3,5 juillet

GOUYAVE, PATE ET GELEE.

10,000 livres GOUYAVE, PATE et GELEE de la célèbre manufacture de Dominica de la Havane en boîtes de 4, 2, 1, 1/2 et 1/4 de livre, à vendre au dessous du prix courant d'importation et en lots à la convenance des acheteurs, par

P. A. GONZALES,
27 juin—6 Encoignure Union et Carondelet.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St.-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA,
5 fév—1an Propriétaire.

JACOB OTT, Entrepreneur.

REPARE LES MAGASINS
et les
MAISONS DE RÉSIDENCE.
Fait et répare les Caves.

Les ordres laissés au No 28, Carrie Tivoli, ou chez M. L. DURAND coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 13 nov—1an

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire ou aux surveillances, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir des devis, des accessoires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO.
6o—6m Au coin des rues Delord et Foucher.

AVIS IMPORTANT.

Prix réduits pour mettre les articles à la portée de tous.

LEVI & NAVRA,

No 171 de la rue Poydras, et 174 de la rue du Canal.

ONT réduit les prix de leur grand assortiment de Porcelaine, Verrerie et Faïence, Articles en plaqué et Britannia, Coutellerie de table et miroirs, Articles de ménage en fer-blanc et Japonner, Articles en bois et en osier, FOURNEAUX "COTTON PLANT" ET USTENSILES DE CUISINE, —Spécialité en— Baignoires, Dito pour demi-bains, Baignoires d'enfants, Réfrigérants et Sabotières, "FILTRES PELICAN, DE COTTON."

Les prix de ces articles resteront réduits pendant soixante jours, pour faire place à notre stock d'automne.

Nous ferons voir les marchandises avec plaisir et convaincrons les acheteurs en gros et en détail qu'ils peuvent acheter beaucoup d'objets avec peu d'argent, au magasin de

LEVI & NAVRA,
No 171 de la rue Poydras, entre les rues St-Charles et Carondelet,
Et No 174 de la rue du Canal, près Baronne.
17 mai—3m—DM-erY

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & Co,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—200 rouleaux natte de Chine; 100 pièces de coco
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Droguet, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton.
CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 26 août

Pension à la Baie St-Louis.

MME STOCKTON annonce à ses amis et au public qu'elle a agrandi et complètement réparé son établissement à la Baie St Louis et qu'elle est maintenant prête à recevoir des pensionnaires.

Les prix sont modérés 30 juin—1m

Grocerie à vendre pour cause de départ.

Une grocerie bien située, ayant un assortiment complet, sera vendue à des conditions avantageuses, de même qu'un bail de quatre ans. Pour informations, s'adresser à J. J. SPOR,
25 juin—6 71 Vieille-Levée.

Egaré ou Perdu

UN billet de $311 daté du 21 juin 1867, à un an de date, tiré sur Jean Bordes à l'ordre et endossé par Bernard Abadie.

Le paiement du susdit billet ayant été arrêté, le public est notifié de ne point l'accepter.

Nlle Orléans, 22 juin 1868. TOURTE MICHEL.
24 juin—10f

Ardoises, Tailes, Briques de Bath.

300 Ardoises carrées, à toitures,
2000 Tuiles anglaises Ridge,
1500 Dalles
2000 Briques de Bath.

A vendre par HENRY KNOX & CO.,
Rue de la Commune, No 122.

N. B.—Nous remplirons, à bas prix, les ordres pour les ardoises que nous attendons. 16 juin—1m

A Vendre ou à Louer,

LE MAGASIN et la RÉSIDENCE à l'encoignure des rues Condé et St Philippe, le premier occupé par la Pharmacie Cassagne pendant des années.

A livrer immédiatement.
S'adresser à AVENDAÑO FRERES,
16 juin—15f 186, rue de la Commune.

Avis aux Contribuables de l'Etat.

LES contribuables de l'Etat dans la ville de la Nouvelle-Orléans sont prévenus que les tableaux d'assessment de l'année 1868, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, sont achevés, qu'ils sont ouverts pour l'examen et rectification, et qu'il le seront tous les jours ouvrables de cette date, afin que les personnes qui se croiraient lésées puissent obtenir justice sur les plaintes et réclamations qui leur seront adressées.

M. M. FEENY,
Président du Board d'Assesseurs de l'Etat,
Passage de la Bourse, No 16,
Entre les rues du Canal et Douane.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1868.

Banque de l'Union de la Louisiane

Nouvelle Orléans 19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, la résolution suivante a été adoptée:

"Il est résolu qu'à la demande d'un quart des actionnaires de cette banque, une assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le MERCREDI 22 juillet prochain, de 10 heures à midi, pour affaires importantes."

21 juin—au 22 jt GEO. A. FRERET, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1868.

A une réunion des Directeurs. M. E. F. Lavie Hérault ayant donné sa démission de Président, M. Saml Bell a été élu Président à l'unanimité.

21 juin—26f GEO A. FRERET, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

19 juin 1868.

A une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, dividende qui provient des bénéfices des derniers mois et sera payé aux actionnaires au bureau de la compagnie, à partir du 1er juillet. 21 juin—1m

JULES DUBALEN,

Successeur de D. Lopez.

Au coin des rues Chartres et Conti

FABRIQUE DE CHOCOLATS, CANDIES, BONBONS, &c. SODA ET GATEAUX. CAFÉ GRILLÉ ET MOULU.

Tous les ordres seront promptement exécutés, et un escompte libéral sera accordé aux marchands.

Julius Loeffler.

(successeur de CHAS. LOEFFLER.)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant
D'installations de Gaz. Tuyaux. Dépositaire, etc.
No. 136, rue de Chartres entre St-Louis et Toulouse
21 mai—6m Nouvelle Orléans

Avis.

LE docteur GRIARD annonce à sa clientèle qu'à partir du 15 juin ses consultations auront lieu les jours, de midi à neuf heures du matin.

15 juin—1m

Avis.

A PARTIR du 1er juin 1868, nous prenons pour associé M. Jos. A. Minche, notre ancien teneur de livres. La raison sociale sera toujours P. J. Favy & Co., et notre maison continuera les mêmes affaires.

2 juin—1m P. J. FAVY & CO.

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

24 mars—1y PP

Dr. C. BLANCKE

416 de 418... Rue St-Charles... 42... 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle.
GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent, ils sont plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.

25 mars—1er

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE
196......RUE DU CANAL......196
entre Bourgogne et Remparts, où il exécute scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.
11 mai—1y PP

AVIS.

M JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, désireux de maintenir la bonne et ancienne réputation de la maison CORNIBÉ & LEBLANC, il vient de prendre un coupeur de premier mérite et qu'il est prêt à fournir, sur mesure et dans le plus bref délai, tous les vêtements qu'il lui seront commandés. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de draps français, allemands et américains, un grand choix de chemises françaises pour hommes et enfants, choisis par lui-même à Paris, cravates de fantaisie, bonneterie, articles de chapellerie, et enfin tout ce qui constitue le comptoir d'un négociant. Les prix sont modérés.

JOS. LEBLANC,
16 juin—1m 255 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et St Philippe.

Nlle Orléans, 18 juin 1868.

LA société McKENNA & McCLOSKEY, du "MURPHY'S HOTEL," No 8 et 10 de la rue St Charles, a été dissoute le 11 juin 1868.

19 juin—1m BERNARD McKENNA.

L. CRESSON,

PEINTRE,

183 et 185 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tentur et décoration, ainsi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c.

Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c nov—1 an

ACHETEZ VOS CIGARES

CHEZ

GEO. ALCÉS.

185 RUE DES REMPARTS 185.

M ALCÉS a constamment en mains un assortiment de Cigares de différentes marques et qualités. Ses prix varient de $35 à $175 par millier.

M. Alcés garantit ses cigares conformes aux échantillons.

Pour les cigares de la Havane il ne travaille que le tabac de la Vuelta de Abajo du premier choix.

En visitant la manufacture de M. Geo Alcés, le public comprendra facilement pourquoi les juges lui ont donné le premier prix aux Expositions suivantes:

"Louisiana State Fair," N. O. novembre 1867.
"Louisiana State Fair," Baton Rouge décembre 1867.
Et "Louisiana State Fair" N. O. janvier 1868.

Les ordres adressés à la boîte No 366, P. O. N. O. seront promptement exécutés.

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 3 heures au No 160, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi de 2 à 4 heures 16 nov—1an—l1

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Moulins à Ancre, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Reveill, des Bouches à fourneaux, des Grils; à entendre toute espèce de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toutes sortes de Machines pour le Sud.

16 sept—1an LEEDS & Co.

Loterie de l'Etat de la Georgie,

Au profit de l'Asile des orphelins de Macon

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 30 JUIN.
No 300

61	76	34	27	62	50	7	56	32	21	45	38	12	49

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les tirages ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE C. JOHNSTON. Agent.

12 mai—1m

HOTELS RESTAURANTS &c.

CUISINE FRANÇAISE.
Pension privée.

CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres dans la cour avec courant d'air.... Prix des chambres sans nourriture, de $12 à $20 par mois, et de $3 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $30 à $40 par mois, de $5 à $8 par semaine, de $1 cts, à $1 25 par jour. (Vin de choix, à 50 cts.) Dîners préparés à la commande de $25 à $40 par mois. On a tous les ans sa pension de pièces. Gloire à tous les repas. On peut aussi manger un plat de Jouia à 25 cts. On porte en ville. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse, No 25.

17 juin—1m Mme J. S. LASSPENNES.

HOTEL A BILOXI,

Tenu par M. Boulo.

M. BOULO prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public en général qu'il vient de faire rouvrir son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles comme par le passé, à des prix très modérés. Il y a aussi attachée à l'établissement, des cabanes à bains pour dames et messieurs.

6 juin—1m

MAISON FRANÇAISE,

Chambres et Pension—Prix Modérés.
MME SIX & CO.,
No 143 EAST 4me RUE New York, entre Broadway et 4me Avenue.

Table d'Hôte à 6 heures. Déjeuner de 9 à midi.

7 juin—1m

HOTEL WASHINGTON

AU
LAC PONTCHARTRAIN.

Le soussigné, seul propriétaire de l'HOTEL WASHINGTON, se fait l'honneur de faire savoir à ses amis et au public en général qu'il vient de restaurer de fond en comble cet établissement populaire. Le service y est organisé sur un pied irréprochable, et les prix pour la table et les chambres sont modérés. La maison possède un chef de cuisine de premier ordre, et la cave renferme des vins et des liqueurs de choix. Par sa position, l'hôtel est l'édifice le mieux aéré de la localité. Il est environné entouré d'un vaste et magnifique Jardin où les visiteurs pourront jouir des agréments de la promenade.

P O Boîte 1354. JULES COURCHE. 10 juin—1m

Pension Française

TENUE PAR
URBAIN RAMBAUT,
A BILOXI.

M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir une pension française à BILOXI en face du débarcadère des bateaux à vapeur. Il sera constamment en mains des baignoires et du poisson frais. Repas sur commande à des prix modérés. Cabanes à bains pour dames et messieurs attenantes à l'établissement. 6juin—3m

HOTEL CRESCENT,

A LA BAIE ST-LOUIS.

CET Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en aura lieu le 1er juin. Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles.

TOULMÉ & SAUCIER, Propriétaires
7 juin—3m

Hôtel de la Grand'Ile.

L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les voitures qui vont rencontrer la Grand'Ile entre les chemins de fer à cheval pour le transport des pensionnaires de l'Hôtel au bord de la mer. Les huîtres et le poisson abondent pendant toute la saison. Les bains de Gulf valent ceux de Long Branch et de Saratoga.

Un bon bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.

— PRIX —

Par jour	$ 2 75
" semaine	15 00
" mois	50 00

Moitié prix pour les enfants et les domestiques.
On traite de gré en gré pour la saison.
17 mai—3m S. MARGOT. Propriétaire.

INSTITUTIONS

COLLEGE COSMOPOLITE,
DIRIGÉ PAR CH. CARON

Ouvert le 1er juin 1868.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe de jour, de 9 heures à 3 heures pour les garçons; classe du soir, de 6 à 9 heures pour les grandes personnes.

Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.

18mai—1an.212

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE MME PERON.
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et St-Philippe

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'Etablissement. Prospect—1a

COUR DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ.
Scierie à rabotage et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et St Pierre, Vieux Carré.

DU Bois préparé et brut, des assortiments des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts aux acheteurs au plus bas prix. Les ordres pour l'expédition des bois sont promptement exécutés.

SECOND ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance des Facteurs et des Commerçants.

30......Rue Carondelet......30
Nlle-Orléans, 30 avril 1868.

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, publient l'état suivant des affaires de la dite Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1868— savoir:

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

JOHN WATTS,	C. T. BUDDECKE,
SAMUEL B. NEWMAN,	P. B. FOLEY,
WM. EDWARDS,	A. G. OBER,
P. BURNS,	A. THOMPSON,
JOHN PHELPS,	

[illegible]

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

MICHEL MUSSON, Président
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer à partir du 20 juin prochain (1868) un DIVIDENDE D'INTÉRÊT de DIX pour cent par an sur les paiements de capital en comptant et un DIVIDENDE COMPTANT de QUINZE pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes participant au bénéfice de l'année.

Il est en outre résolu d'appeler un versement de DIX pour cent sur le capital de la Compagnie, lequel versement devra être fait le 27 juin prochain (1868) avant cette époque.

MICHEL MUSSON Président,
HARMON DOANE, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Moses Greenwood,	Richard Milliken,
J. W. Burbridge,	Samuel E. Moore,
W. A. Johnson,	Wm. B. Henning,
John I. Noble,	J. J. Warren,
John Chaffe,	Simon Slack,
Hugh McColl,	R. T. Buckner,
Marshall J. Smith,	Saml Friedlander,
I. Coulter,	R. Pritham,
Alfred S. Huntington,	Wm. Grant,
L. H. Terry,	B. W. Read,
J. D. Blair,	Joseph Hoy,
Robert Pitkin,	Jerry Nugent,

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans

Bureau, rue du Camp, No 72, coin Commune.

[illegible]

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux ordinaires de prime, contre les risques du feu, des rivières, et contre les pertes et [illegible]

ALFRED MOULTON, Président,
Wm B PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

— Directeurs —

J. M. Allen,	J. H. Ludwigsen,	R. S. Cousens,
A. Moulton	Wm Chambers,	A. R. May,
S. P. Ethell,	John F. Moore,	Robert Moss,
Wm M. Perkins,	J. K. Isaacson,	John G. Ragers.

12 fév—11 ans

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL............$500,000
BUREAUX, RUE DU CANAL, No 142, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton,	W. B. Pike,	Ed. Rigney,
E. A. Tyler,	J. W. Stone,	Alexander Marks,
C. H. Slocomb,	A. Thompson,	C. E. Girardey,
P. Dolhonde,	D. B. Penn,	W. B. Schmidt,
Geo. A. Fosdick,	Edw. Barnett,	Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON Président. W. B. PIKE, Vice-Président
T. M. DRAKE, Ag. Gen. W. F. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs.

Dr. E. A. Moss,	Dr. S. Choppin,
Dr. G. R. Lemonnier,	Dr. Henry Smith,
Dr. J. Hampden Lewis,	Dr. W. C. Nichols.

G. A. Breaux, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPÈCE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurances participantes et non participantes—Assurances pour enfants. [illegible]

Les paiements ne sont pas forfaits.

20 avril—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 30 JUIN — CLASSE 406.
Plan de Police

1	25	15	76	3	6	60	61	59	2	22	56	19

Les soussignés donnent des renseignements et paie les montants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD,
Marchand de billets de loteries
Au coin Est des rues Camp et Commune.

AVIS. — [illegible] la loterie du Kentucky et celle de la Havane ne sont jamais insultées dans les journaux de prétendues prix de [illegible], ni des lots insignifiants, ni des tirages non payés.

AGENCE GENERALE

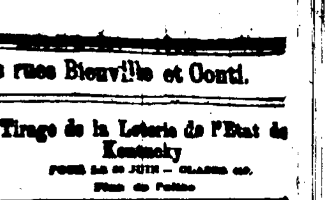

Sac-de-voitures, tenues, de Fergusson Fils à Bo Alphonse Oslane, Champagne Clos Moldchek, Porto de S. Oanoe.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co.
W. Vieille Levée

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DE LA PEAU.

[illegible]

E. GAUDON,
Pharmacien de l'Université de Paris

$10,000 de Récompense

VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M. MORGAN'S SONS, New-York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, numérotés comme suit:

2,775*	8,059	12,903*	28,727*	38,339*
3,119*	8,591	14,805*	28,960*	38,747*
3,515	8,993	15,911	29,323*	39,267*
3,907*	10,015*	15,543	29,415*	39,963*
4,047	10,282	16,781*	29,497*	40,059*
4,567	10,219*	16,947*	30,293*	40,619*
5,227	11,463	18,603*	30,463*	40,831*
5,363*	12,019*	19,131	31,879*	41,851*
6,727	12,147*	19,195	34,511*	41,999*
7,295	13,619*	23,135*	37,039*	45,584*

Le tout daté du 10 mars 1862, lettre C.

Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense sera offerte à quiconque fera recouvrer l'argent.

* Billets de nouvelles séries.

Nlle Orléans, 30 mars 1868

OS JUMONVILLE, caissier

DIX-NEUVIÈME ETAT ANNUEL

DES AFFAIRES DE

la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1868:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans,

Assermenté et signé par devant moi, ce 30 mai 1868,
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie paiera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats sur la Compagnie, dans le cours de l'année expirant le 30 avril 1868; et les souscripteurs des primes payées par un dividende, et le montant sera déclaré par jugement [illegible] du 30 avril 1868. Il sera donné des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi de juin.

THOS. A. ADAMS, Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

JOHN WATTS,	C. T. BUDDECKE,
SAMUEL B. NEWMAN,	P. B. FOLEY,
WM. EDWARDS,	A. G. OBER,
P. BURNS,	A. THOMPSON,
JOHN PHELPS,	

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

JOHN PEMBERTON, Président.
PAUL FOURCHY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi ce 3 juin 1868
PAUL W. CORCORAN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 2 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, payable en espèces [illegible] à partir du premier lundi prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, le second lundi de juillet prochain, l'intérêt de SIX POUR CENT sur le Capital du Scrip de 1866.

— Directeurs —

John Pemberton,	P. Maspero,	Pierre Poutz
M. Puig,	David McCoard,	S. Z. Relf,
Chas. Sagory,	J. J. Fernandez,	L. F. Génois
P. S. Wiltz,	J. Morgan Hall,	